

Compte-rendu de la commission mixité du 11/09/2023

Présents: Isabelle Billard (IB), Jean-Baptiste Mullon (JBM), Christian Bleuzen (CB), José de Sousa (JdS), Aude Soubrier (AS), Olivier Desormes (OD), Estelle Diksa (ED), Iris Descamps (invitée, ID).

Secrétaire de séance : Estelle Diksa, puis IB, au départ d'ED.

- 1) **Accueil d'Iris Descamps**, membre du CA de la Fédération Echiquéenne Francophone de Belgique (FEFB), où elle siège comme représentante des joueuses. Une de ses missions est de réfléchir à comment attirer *et* garder les femmes dans les clubs d'échecs (en Belgique francophone, sur 5826 licencié.e.s, 460 sont des femmes).

Tour de table de présentation des personnes en ligne et résumé par IB des actions de la commission mixité qui fonctionne avec une réunion visio toutes les 6 semaines en moyenne et dont l'assiduité est à géométrie variable. IB rappelle que la commission est purement consultative auprès du CD de la FFE.

- Demande pour que tous les textes publiés par la FFE soient plus inclusifs (règlements, présentation de différents événements, articles du site Internet, annonces de postes... quels que soient le support ou les media) notamment via *des écritures inclusives*. Proposition votée à l'unanimité du CD et mise en place progressivement.
- Mise en place de formations pour les dirigeantes ou futures dirigeantes en visio (et une séance en présentiel) pour préparer des femmes pour être candidates aux fonctions dirigeantes (club, CDJE, Ligue, FFE) car à l'horizon 2024/2028, les fonctions dirigeantes devront être paritaires : objectifs de donner confiance, apprendre à prendre la parole, à manager...
- Demande auprès de la DNA pour que les arbitres soient plus paritaires (taux visé entre 40 et 60 %) : encourager la motivation pour que des femmes candidatent et que la DNA ait plus de femmes candidates que de postes à pourvoir.
- Lien avec association Colosse aux Pieds d'Argile
- Transformer la « semaine au féminin » en « semaine de la mixité »
- Transformer le label féminin en label mixité
- Soutenir le projet Class'Echecs, qui dispose d'un public visé parfaitement paritaire.
- Mettre en place un quota global de joueuses dans les rencontres par équipes mais problème pour instaurer un mode suivi
- Etablir des contacts avec d'autres représentantes européennes
- Mise en place d'un règlement concernant les tenues officielles des arbitres en championnats (jeunes et toutes catégories)
- Développer des modèles féminins auxquels s'identifier : arbitres, profs, joueuses...
- En 2019, projet de féminisation avec un état des lieux des échecs en France : une des missions de cette commission est de réaliser ce bilan de façon régulière mais également problème d'accès à certaines données chiffrées.

Comparaison avec les missions d'Iris Descamps.

Différence majeure liée à la taille de l'institution (FFE c'est 68000 licencié.e.s et FEFB c'est 5826). 127 clubs dans la Belgique francophone en tout et 36 sans aucune joueuse. Echelle plus proche de celle de la Ligue, d'où la possibilité de chercher à "réunir" les joueuses.

Différence aussi sur ce qui peut être proposé dans le programme scolaire.

Constat : plus de néerlandophones que de francophones parmi les joueuses. Hypothèse du "role model" de la Fédération des Pays-Bas, et de sa présidente Bianca Muhren, comme voisine inspirante dans sa politique de développement. Bienveillance et attention au sexisme plus prégnante aux PB qu'en France. En Belgique, la partition des langues entraîne l'absence de lien entre les fédérations francophone et néerlandophone, qui se rapproche et s'inspire de la Fédération des Pays-Bas.

Que peut-on faire ensemble ? Comment co-agir ?

Pour ID, c'est surtout une recherche de soutien, d'échanges... Voir ce qui se fait de part et d'autre de la frontière franco-belge, un partage d'expérience et pas forcément des actions communes. Peut-être idée de s'inspirer de la FFE comme la Fédération des Pays-Bas inspire la fédération néerlandophone.

Ouvrir la porte à des discussions vers une "Internationale" des commissions, volonté déjà recherchée par IB mais restée inaboutie. Contact au point mort avec Anita Stangl (Allemagne) "ambassadrice des échecs au féminin de son Land".

Idée de relecture conjointe de différents projets comme la question des quotas des Interclubs. A ce propos, l'Espagne a introduit des quotas.

2) Bilan des championnats de France

972 participant.e.s dont 17 % de joueuses (alors que 14% de licenciées A), beaucoup dans l'open E.

Arbitrage : 40% donc 6 arbitres femmes sur 14. Effort pour associer les 2 arbitres débutantes aux 4 arbitres hommes pour les tie-breaks. Augmentation du nombre de joueuses dans l'Accession et 3 prix féminins dans l'Accession. Mitra Hejazipour, nouvelle championne de France, a donné une belle visibilité aux échecs au féminin : série d'entretiens, invitée sur de nombreux plateaux télé... Un joueur a été exclu pour violence sexiste, la décision d'exclusion ayant été maintenue en appel.

Problème disciplinaire et règlement flou... Statuts et règlements disciplinaires vont être refaits.

La DNA doit mettre ces questions à l'ordre du jour dans ses formations d'arbitrage. Idem pour les formations aux fonctions d'animation. Nécessité que les arbitres et les animateurs/animateuses signalent les incidents pour en garder une trace, notamment en cas de récidive.

Idée d'un affichage de mise en garde et de rappel de l'obligation de respecter chacun et chacune.

Réunion croisée avec la commission de la prévention des violences :

1. Campagne d'affichage : kit à disposition de toute structure organisatrice de tournoi (comme championnats nationaux, jeunes etc...)
2. Guide d'accueil pour chaque jeune sur les valeurs fondamentales à respecter.

3) Proposition d'illustration anti-remarques sexistes et sexuelles

Le principe de la bande dessinée pour lutter contre les VSS en mettant en scène des situations archétypales et en démontrant les torts et les mécanismes est validé. Proposition de faire appel à Camille Levêque pour l'illustration.

C'est le CD de la FFE, qui se réunira en novembre, qui validera. La commission mixité devra donc soumettre un projet déjà aussi bien ficelé que possible au CD en novembre et donc l'envoyer au bureau de la FFE, qui valide l'ODJ de ce fameux CD, fin octobre au plus tard. Idéalement, il faudrait que ça soit prêt pour les championnats de France jeunes, traditionnellement en avril, donc pour avril 2024. JBM suggère qu'un ensemble de 2 ou plutôt 3 planches soit soumis au CD de novembre. L'idée de décider des messages retenus pour illustration en partenariat avec la commission de prévention des VSS est émise. Ce projet s'adresse à deux publics légèrement différents :

- les joueurs et joueuses des Championnats de France toutes catégories
- les enfants inscrits dans les tournois qualificatifs pour les championnats de France jeunes (>6 ans et <16 ans, on va dire), ou participant aux championnats de France des jeunes, ainsi que leurs parents et tout le staff autour.

Idée de compléter chaque planche par une vignette explicite pour dire « non, ce n'est pas admissible, ça s'appelle -selon les cas- une VSS passible de XXX en justice ». Il ne faut pas hésiter à porter plainte ou à signaler le cas si vous en êtes témoin", etc. (Éventuellement, fournir indications sur comment porter plainte, auprès de qui et comment ça va se passer). Si l'illustratrice contactée fournit effectivement un projet graphique, une « mini-réunion » sera organisée pour en discuter avant soumission au bureau FFE.

4) Lettre ouverte des joueuses françaises contre les VSS, réponse FFE

IB signale qu'elle tient à signer la pétition en son nom propre mais qu'elle s'est abstenue jusqu'à présent afin d'en informer (autrement que par mail !) les membres de la commission mixité car elle redoute une confusion avec sa fonction de présidente de la commission mixité. OD indique qu'il n'y a pas lieu de demander l'accord de la commission pour signer la pétition à titre individuel.

Synthèse de la situation par JBM: plus de 80 articles de presse dédiés et réaction de la FFE.

La réunion est close à 22h20.